



"ON A TOUJOURS UNE BONNE EXCUSE"

Une nouvelle campagne de sensibilisation des motocyclistes sur les thèmes de l'équipement et de la visibilité

Gain de temps dans les embouteillages, mode de déplacement économique, facilité pour se garer ou tout simplement source de plaisir : les raisons d'utiliser la moto ou le scooter ne manquent pas ! Toutefois, on l'oublie souvent, les conducteurs et passagers de deux-roues motorisés sont particulièrement vulnérables. Ils représentent en effet seulement 1 à 2 % du trafic routier mais un quart des tués et près de la moitié des blessés graves ! L'association Prévention Routière et la Parisienne Assurances ont cherché à en savoir plus sur les habitudes des motocyclistes en matière d'équipement et de visibilité et ont réalisé une enquête¹. Celle-ci montre que si ces derniers se sentent suffisamment protégés, ils ne semblent globalement pas être suffisamment équipés. Face à ce constat, les partenaires lancent à leur attention une nouvelle campagne digitale afin de les sensibiliser à l'importance d'un équipement adapté et d'une bonne visibilité.



DES CHIFFRES POUR MIEUX CONNAÎTRE LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DES MOTOCYCLISTES

Contextes de déplacement



84%* des motocyclistes** utilisent leur véhicule tout au long de l'année



Dont **47%** tiennent compte des conditions météo pour l'utiliser

Les équipements de protection



3 sur 4 pensent être suffisamment protégés

MAIS

L'utilisation des équipements n'est pas systématique (% des motocyclistes) :



Casque
20%



Gants
35%



Blouson
48%



Chaussures
60%



Pantalon
71%

Visibilité à deux-roues

78% des motocyclistes sont amenés à rouler de nuit



4 sur 5

pensent être suffisamment visibles de jour comme de nuit

MAIS



1 sur 5

utilise systématiquement un gilet ou veste de haute-visibilité

Menée auprès de motocyclistes (conducteurs et passagers) sur le thème des équipements de protection, cette enquête révèle que 84 % des personnes interrogées déclarent utiliser leur véhicule tout au long de l'année, dont 47 % en fonction des conditions météorologiques.

De manière générale, les trois quarts des motards et scootéristes s'estiment plutôt bien équipés et suffisamment protégés en cas de choc ou de chute : un bilan plutôt inquiétant, lorsque l'on s'attarde sur leur niveau d'équipement. En effet, près de 20 % déclarent par exemple ne pas porter systématiquement de casque alors que cet équipement est obligatoire.

Tout aussi préoccupant, interrogés sur leur visibilité, près de 80 % des personnes interrogées déclarent se sentir suffisamment visibles des autres usagers, de jour comme de nuit. Or, ils ne sont que 21% à porter systématiquement un vêtement de haute visibilité lors de leurs déplacements. Des informations sur la visibilité des deux-roues motorisés qui donnent à réfléchir quand 78% des utilisateurs de motocyclettes déclarent être amenés à circuler de nuit, ne serait-ce que de temps en temps.

Cette enquête montre par ailleurs que les motards et les scootéristes ne s'équipent pas de la même manière : si les motards affichent un taux de port des équipements individuels (gants, blouson, chaussures, pantalon...) bien meilleur que les scootéristes, ils sont moins nombreux que ces derniers à porter des équipements de haute visibilité.

¹ Enquête menée par l'association Prévention Routière et la Parisienne Assurances par internet du 13 au 23 octobre auprès de 500 motocyclistes issus d'un échantillon représentatif de la population française.

★ **NOSBONNESEXCUSES.FR : UN QUIZ INTERACTIF POUR
INCITER LES MOTOCYCLISTES À MIEUX S'ÉQUIPER** ★



Parce qu'il existe chaque jour de nombreuses raisons pour ne pas s'équiper correctement à moto ou en scooter, l'association Prévention Routière et la Parisienne Assurances lancent www.nosbonneexcuses.fr, un quiz en ligne de 9 questions mettant l'accent sur l'équipement nécessaire pour les usagers de motos et scooters lors de leurs déplacements quotidiens.



Les internautes découvriront que, s'il existe mille et une bonnes excuses de ne pas s'équiper, certaines peuvent avoir des conséquences dramatiques ! Les partenaires souhaitent ainsi sensibiliser les participants en leur délivrant des conseils sur les équipements leur permettant d'être mieux visibles et mieux protégés en cas de chute ou d'accident.

Le quiz est disponible du 27 octobre au 10 novembre sur www.nosbonneexcuses.fr et un tirage au sort permettra d'identifier les gagnants de nombreux lots : 5 équipements moto complets, 10 paires de gants renforcés et 10 kits "visibilité".

Afin de faire connaître le dispositif au plus grand nombre, des habillages et bannières sont diffusés pendant toute la durée du jeu-concours sur le site www.lerepairedesmotards.com et des posts et tweets sponsorisés sont diffusés sur Facebook et Twitter.

"Dans près de deux collisions sur trois, l'automobiliste a échoué à détecter correctement le motocycliste. C'est pourquoi nous demandons aux automobilistes de redoubler de vigilance vis-à-vis des motocyclistes, et incitons les motocyclistes à se rendre mieux visibles sur la route. Et les vêtements de haute-visibilité sont particulièrement efficaces, en complément des feux, pour cela".

Christophe Ramond, directeur des études et recherches / Association Prévention Routière

"La Parisienne Assurances est aujourd'hui un acteur reconnu de l'assurance deux-roues en France. Nous sommes particulièrement concernés par la prévention des risques routiers des usagers de deux-roues motorisés, trop souvent victimes d'accidents, et souhaitons contribuer activement à la réduction des risques encourus par les motards. Nous soutenons l'association Prévention Routière depuis plusieurs années en menant des actions communes de sensibilisation et d'information sur les risques des accidents des deux-roues motorisés".

Alexandra Muyl, directeur de la communication / La Parisienne Assurances

Contacts presse

Association Prévention Routière

Sophy Sainten Bourguignon

Tél. : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

La Parisienne Assurances

Alexandra Muyl / Directeur Communication

Tél. : 01 42 94 50 39

alexandra.muyl@la-parisienne.fr

À PROPOS DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE



Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

L'association mène entre autres chaque année de nombreuses actions sur la sensibilisation des motocyclistes, cyclomotoristes mais aussi automobilistes sur les risques spécifiques aux deux-roues motorisés.

1 200 000 enfants ou adolescents bénéficient par ailleurs chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux intervenants en éducation routière et organise des stages pour les former (près de 300 moniteurs d'éducation routière formés en 2014).

L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

100 000 adhérents et donateurs, dont 10 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

Notre réseau implanté sur tout le territoire national relaie sur le terrain les campagnes nationales et initie leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr

À PROPOS DE LA PARISIENNE ASSURANCES



La Parisienne Assurances est une société d'assurance dont l'origine remonte à 1829.

A sa création, elle était une société familiale en commandite qui assurait les accidents provoqués par les propriétaires et conducteurs de voitures à cheval pouvant survenir dans les rues de Paris. En 1858, La Parisienne Assurances signe des accords avec l'Urbaine à qui elle cède ses contrats "Chevaux et Voitures". En contrepartie, celle-ci accorde à La Parisienne Assurances l'exploitation exclusive du risque "Bris de Glaces", activité qui restera le pilier de la société pendant de nombreuses années et qui fait encore aujourd'hui partie de sa gamme. La société se diversifie sur d'autres segments métiers à partir des années 1990, avec notamment les contrats "Individuelle Accident" en 1994, puis en 1997 l'arrivée d'un contrat "Dommages aux véhicules de plus de 3,5 tonnes". La compagnie se concentre par la suite sur ces activités, tout en continuant à se développer sur des "niches", telles que les pannes mécaniques.

En décembre 2000, La Parisienne Assurances est rachetée par le groupe Protegys, qui est encore aujourd'hui son actionnaire principal.

Le groupe connaît depuis cette date une croissance forte, notamment grâce à son expansion internationale mais aussi avec le lancement de nouveaux segments, comme l'assurance affinitaire en 2014.

Pour en savoir plus : www.laparisienne.fr